

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : LYCEE GUY DE MAUPASSANT
L'acheteur est un Etablissement Public Local d'Enseignement.
L'activité principale du pouvoir adjudicateur est : Education
N° SIRET : 197 600 356 000 12
Adresse : 1575, bd Nelson Mandela – BP 194 – 76401 FECAMP Cedex
Nom du contact : M. BOSQUILLON Claude
Adresse mail du contact : claud.bosquillon@ac-normandie.fr
N° de téléphone du contact : 02 35 10 24 97

Cet achat n'intervient pas dans le cadre d'un groupement d'achat.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante :
<https://mapa.aji-france.com>

PROCEDURE

Marché passé selon une procédure adaptée.
Date et heure limites de réception des offres : 30/08/2024 à 20 h 00 (heure de Paris)

Critères d'attribution : sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
qualité des prestations 50 %
prix 50 %

IDENTIFICATION ET OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché : voyage scolaire en Angleterre

L'avis concerne un marché public de services.
Classification CPV : 63 51 50 00 – 2 Services de voyages

Description succincte du marché :

La présente consultation concerne l'organisation d'un voyage scolaire en Angleterre dont les spécifications techniques et administratives sont indiquées dans le cahier des clauses particulières.

Lieu principal d'exécution du marché :

transport aller puis retour entre Fécamp 76400 et l'Angleterre ;
hébergement et visites à Oxford, Liverpool et Manchester.

Durée du marché : 5 jours, entre le 17 mars et le 16 mai 2025

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Capacité économique et financière – niveau spécifique minimal exigé : chiffre d'affaires annuel d'au moins 50 000 € sur chacune des 3 dernières années.

Documents exigés des candidats :

- Déclaration sur l'honneur selon laquelle les candidats n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, et sont en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Déclaration du chiffre d'affaires dans le domaine d'activité concerné par le marché pour chacune des 3 dernières années.

Instance auprès de laquelle introduire un recours juridictionnel : Tribunal administratif de Rouen, 53, avenue Gustave Flaubert – 76000 ROUEN

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 5 juillet 2024